

Ministry of Education

Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation

Édifice Mowat
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2



2012: B6

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES :

Directrices et directeurs de l'éducation
Secrétaires-trésorières et secrétaires-trésoriers des
administrations scolaires

EXPÉDITEUR :

Raymond Théberge, SMA
Division de l'éducation en langue française, de l'éducation
des Autochtones et de la recherche

Grant Clarke, SMA
Division de l'apprentissage et du curriculum

David Fulford, OGA et SMA
Division de la gestion et des services ministériels

Mary Jean Gallagher, SMA
Division du rendement des élèves

Gabriel F. Sékaly, SMA
Division des opérations et des finances de l'éducation
élémentaire et secondaire

Barry Pervin, SMA
Division de l'enseignement et du développement du
leadership

Jim Grieve, SMA
Division de l'apprentissage des jeunes enfants

DATE:

mars 29, 2012

OBJET :

**Financement 2012-2013 en plus des Subventions
pour les besoins des élèves**

Le ministère de l'Éducation a le plaisir d'annoncer les allocations de financement prévues pour l'année 2012-2013 en dehors des Subventions pour les besoins des élèves (SBE). Soulignons que l'annonce de ces allocations se fait au même moment que la diffusion de la note de service SBE, c'est-à-dire plus de cinq mois avant le début de l'année scolaire. La présente note de service rend compte des initiatives financées par l'intermédiaire des paiements de transfert des Programmes éducatifs - Autres et du programme relatif aux Langues officielles dans l'enseignement (LOE).

Une autre note de service adressée aux conseils scolaires et faisant état des allocations de l'année scolaire 2012-2013 pour le Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants vous parviendra sous peu.

Afin de vous aider à planifier votre budget pour l'année scolaire 2012-2013, nous pouvons confirmer qu'en plus du financement fourni dans le cadre des SBE, le Ministère allouera 160,9 millions de dollars aux conseils scolaires et administrations scolaires afin de soutenir les initiatives prioritaires en matière d'éducation. De cette somme

- 126,3 millions sont alloués par conseil scolaire dans la présente note; et
- 34,6 millions sont alloués par programme, et l'allocation par conseil scolaire sera déterminée plus tard cette année.

Initiative (\$M)	Budget réparti	A être alloué	Total global
Éducation des Autochtones - Mise en oeuvre du Cadre d'élaboration des politiques d'éducation et de formation des Premières nations, des Métis et des Inuits (PNMI)	1,5	2,5	4,1
Formation et soutien en matière d'autisme	3,0		3,0
Acquisition de pratiques novatrices	0,5		0,5
Enquête collaboratiw pour l'enseignement des mathématiques	4,9		4,9
Utilisation communautaire des installations scolaires - Coordination de la liaison	6,4		6,4
Utilisation communautaire des installations scolaires - Écoles prioritaires	7,5		7,5

Initiative (\$M)	Budget réparti	A être alloué	Total global
Enquête collaboratiw - Cycle préparatoire/2e année	1,7		1,7
Approvisionnement, conservation et gestion d'énergie		1,5	1,5
Équité et éducation inclusive - Implication des parents		0,9	0,9
Accent sur les jeunes	6,0		6,0
Soutiens à l'éducation en langue française	3,8		3,8
De bien à excellent - Innovation et collaboration		2,5	2,5
Personnel de bibliothèque	9,9		9,9
Enquête collaboratiw pour l'apprentissage des mathématiques - Années intermédiaires	0,5		0,5
Capacité locale de la GIARE	3,2		3,2
Centres de réseautage de la GIARE	1,6		1,6
Langues officielles dans l'enseignement (LOE) - FLM	1,3	5,0	6,3
LOE - Français langue seconde (FLS)	7,9		7,9
Stratégie ontarienne en matière de leadership		4,0	4,0
Centres de formation au rôle parental et de littératie pour les familles	10,5	1,1	11,7

Initiative (\$M)	Budget réparti	A être alloué	Total global
Initiative de réengagement des élèves (129 et 12 ^o +))		1,2	1,2
Ecoles sécuritaires - Promotion d'une atmosphère positive		3,0	3,0
Sécurité dans les écoles - Initiative de leadership en matière de soutien aux élèves	3,0		3,0
Ecoles au milieu des niveaux de rendement - Séances de réseautage régionales	1,8		1,8
Écoles au milieu des niveaux de rendement - Soutien du PICO	18,3	4,4	22,7
Petits conseils et conseils du Nord - Mathématiques	4,6		4,6
Majeure Haute Spécialisation (MHS)	6,6		6,6
Engagement des élèves - Exprime-toi		1,2	1,2
Réussite des élèves - Construire la capacité d'enseignement efficace en littératie pour les adolescents	1,7		1,7
Réussite des élèves - Accroître la capacité pour un enseignement efficace en mathématiques	1,7		1,7
Réussite des élèves - Accroître la capacité de différenciation pédagogique	1,7		1,7
Réussite des élèves - Enquête collaborative relative à l'impact pédagogique	1,7		1,7
Équipes responsables de la réussite des élèves et équipes interpaliers - Soutenir les transitions et les pratiques novatrices de la 7 ^e à la 12 ^e année	2,2		2,2

Initiative (\$M)	Budget réparti	A être alloué	Total global
Initiative de soutien scolaire pour le succès des élèves		3,1	3,1
Enseignantes et enseignants responsables de l'étude des travaux d'élèves	12,7		12,7
Programme d'apprentissage et de leadership du personnel enseignant		3,0	3,0
Programme de tutorat en salle de classe		1,2	1,2
Total global	126,3	34,6	160,9

*Les nombres peuvent contenir des erreurs dues à l'arrondissement des chiffres

SECTION 1 - ALLOCATIONS PAR CONSEIL SCOLAIRE

[consulter l'annexe A pour plus de détails]

Éducation des Autochtones - Cadre d'élaboration des politiques d'éducation et de formation des Premières nations, des Métis et des Inuits (4,1 M\$ partiellement répartis par conseil scolaire dans la présente note)

Le budget alloué par le Ministère hors des SBE en matière d'éducation des Autochtones comprend 1,56 million de dollars pour des projets en cours pendant l'année scolaire 2011-2012 et 2,55 millions de dollars pour des projets qui seront réalisés pendant l'année scolaire 2012-2013 pour assurer un soutien continu à la mise en œuvre du Cadre. Le budget cible les éléments suivants:

- soutien continu aux conseils scolaires pour le développement de politiques relatives à l'auto-identification volontaire et confidentielle des élèves;
- formation professionnelle en contexte d'éducation des Autochtones;
- projets en milieu scolaire centrés sur le mentorat, la transition vers le marché du travail, l'engagement communautaire, les colloques régionaux et les ressources pour les enseignantes et les enseignants.

Les projets devront faire l'objet d'une proposition. Les conseils scolaires recevront d'autres renseignements de la part du Bureau de l'éducation des Autochtones d'ici la fin juin 2012 concernant la marche à suivre pour soumettre une proposition.

Formation et soutien en matière d'autisme (3,0 M\$)

Ce financement vise à appuyer la création de modules de formation pratique conçus à partir des méthodes pédagogiques basées sur l'analyse comportementale appliquée. Il sera ainsi possible d'accroître la capacité des enseignantes et enseignants ainsi que celle des autres éducatrices et éducateurs appelés à travailler avec des élèves qui ont des troubles du spectre autistique (TSA) ou d'autres élèves pouvant bénéficier de cette analyse, à appliquer de telles méthodes en classe.

Acquisition de pratiques novatrices de la 7^e à la 10^e année (0,5 M\$)

Certains conseils scolaires recevront un financement pour soutenir des sites où se dérouleront des études de cas concernant des pratiques novatrices. L'amélioration des capacités entre paliers afin de renforcer l'apprentissage par les élèves et de réduire les écarts dans leur rendement mettra l'accent sur les aspects suivants :

- connexions de la 7^e à la 10^e année, en mettant l'accent sur les élèves démotivés ou aux prises avec des difficultés scolaires;
- application des principales constatations et/ou recommandations de l'évaluation externe de la stratégie d'apprentissage professionnel en différenciation pédagogique et du cycle d'apprentissage professionnel;
- utilisation d'un processus d'enquête collaborative afin d'identifier les besoins d'apprentissage et de motivation des élèves, relier l'apprentissage professionnel à ces besoins et mesurer l'impact des changements de la pratique d'enseignement;
- liens entre la différenciation pédagogiques, l'évaluation du rendement des élèves décrite dans *Faire croître le succès* (2011) et les approches par rapport à l'enseignement et à l'évaluation décrites dans *L'apprentissage pour tous* (2011).

Enquête collaborative pour l'apprentissage des mathématiques (ECA-M) (4,9 M\$)

L'Enquête collaborative pour l'apprentissage des mathématiques (ECA-M) est une initiative d'apprentissage professionnel qui soutient la coplanification et le coenseignement dans les écoles pour faire ce qui suit :

- identifier des stratégies d'enseignement et d'apprentissage qui haussent la barre et qui réduisent l'écart du rendement des élèves en mathématiques;
- mettre en œuvre des stratégies de renforcement des capacités latérales qui ont pour effet de créer des communautés d'apprentissage viables composées de participantes et de participants qui jouent divers rôles au sein du conseil scolaire;

- améliorer le leadership pédagogique des directrices et directeurs d'école en matière de mathématiques en les faisant participer aux activités du réseau ECA-M.

Utilisation communautaire des installations scolaires - Coordination de la liaison (6,4 M\$)

Le financement de ce programme se poursuit en 2012-2013 pour ce qui est du volet Coordination de la liaison qui aide à assurer l'efficacité de l'utilisation communautaire des installations scolaires, appuie les écoles en tant que carrefours communautaires à l'échelle locale et explore des options pour le partage d'installations scolaires sous-utilisées.

Utilisation communautaire des installations scolaires - Écoles prioritaires (7,5 M\$)

Le programme Utilisation communautaire des installations scolaires comprend un financement du volet Écoles prioritaires, qui fournit l'accès gratuit aux installations scolaires, en dehors des heures de classe, aux organismes sans but lucratif. Les écoles sélectionnées sont situées dans des communautés où les besoins sont importants.

Enquête collaborative - Cycle préparatoire/2^e année (1,7 M\$)

L'Enquête collaborative - Cycle préparatoire/2^e année encouragera et identifiera les liens entre les éducatrices et éducateurs de la maternelle et du jardin d'enfants à la 2^e année et explorera le contexte commun à toutes ces années. Il s'agira également de travailler avec des équipes d'éducatrices et d'éducateurs pour soutenir l'enquête par rapport aux pratiques d'enseignement et d'apprentissage et leur impact sur le rendement des élèves.

Accent sur les jeunes (6 M\$)

Le financement de ce programme se poursuit en 2012-2013 afin d'appuyer le partenariat entre conseils scolaires désignés et organismes communautaires locaux, de façon à fournir un programme d'activités pendant l'été et des possibilités d'emploi pour les élèves des milieux urbains où les besoins sont particulièrement importants.

Soutien à l'éducation en langue française (3,8 M\$)

Les conseils scolaires de langue française recevront du financement pour diverses initiatives de soutien afin d'appuyer les efforts et le rendement des élèves de langue française. Voici des exemples de telles initiatives:

- Stratégie Apprentissage électronique Ontario;
- soutien aux élèves et aux écoles de langue française;
- initiatives de transition aux études postsecondaires;

- initiatives de Politique d'aménagement linguistique;
- initiatives portant sur les programmes-cadres de langue française (par exemple, mise en œuvre d'un curriculum de mathématiques, soutien à la politique d'évaluation du rendement des élèves).

Projet d'investissement dans les fonds de bibliothèque - Personnel (écoles élémentaires) (9,9 M\$)

Un financement sera accordé pour une cinquième année pour du personnel de bibliothèque (enseignante-bibliothécaire ou enseignant-bibliothécaire et/ou bibliothécaienne ou bibliothécaien) dans les écoles élémentaires. Les allocations versées aux conseils scolaires ont été établies en 2012-2013 sur la base du nombre d'écoles signalé par les conseils scolaires dans les prévisions budgétaires révisées de 2011-2012.

Projet d'enquête collaborative pour l'apprentissage durant les années intermédiaires, mathématiques de la 7^e à la 10^e année (0,5 M\$)

Certains conseils scolaires continueront de recevoir un financement pour soutenir un projet d'enquête aux paliers élémentaire et secondaire afin de réunir des connaissances et des données factuelles sur les pratiques efficaces dans les années intermédiaires.

Le financement soutient les conseils scolaires pour développer :

- une capacité pédagogique interpaliers pour renforcer l'apprentissage par les élèves et réduire les écarts dans le rendement des élèves en mathématiques , conformément au Plan d'amélioration du conseil scolaire (PAC) pour le rendement des élèves;
- une capacité relative aux habiletés d'enquête collaborative et aux connexions entre les enseignantes et enseignants des années intermédiaires afin d'améliorer l'apprentissage des mathématiques de tous les élèves de la 7^e à la 10^e année.

Le projet d'enquête sera orienté par l'un ou plusieurs des principes fondateurs formulés dans « *Mettre l'accent sur l'enseignement des mathématiques* » (automne 2011).

Gestion de l'information pour l'amélioration du rendement des élèves (GIARE) (4,8 M\$)

La GIARE a permis aux conseils scolaires d'améliorer la capacité des enseignantes et enseignants, des directrices et des directeurs d'école et des administratrices et administrateurs de conseils scolaires à utiliser l'information pour soutenir de meilleurs résultats pour les élèves. Compte tenu du succès de cette initiative, le Ministère fournira 3,2 millions de dollars en financement direct pour continuer de soutenir les efforts en vue d'accroître la capacité locale de la GIARE, ainsi que 1,6 million de dollars aux sept centres de réseautage professionnel GIARE créés en 2005.

Langues officielles dans l'enseignement (LOE)

En 2012-2013, le financement prévu dans le cadre de l'Entente Canada-Ontario relative à l'éducation de la langue de minorité et l'apprentissage de la langue seconde sera versé aux conseils scolaires de langue française et de langue anglaise afin de contribuer au développement et à l'enrichissement des programmes et services liés aux cinq éléments suivants :

- participation des élèves;
- rendement des élèves;
- offre des programmes;
- milieux scolaires enrichis;
- appui au personnel éducatif et de recherche.

LOE- Français langue de la minorité (FLM) (6,3 M\$ partiellement répartis par conseil scolaire dans la présente note)

Le financement alloués aux conseils scolaires de langue français sert à financer des initiatives telles que :

- l'animation culturelle et le développement communautaire;
- la technologie à l'appui de l'enseignement;
- SOS Devoirs.

L'information sur un montant de 5 millions de dollars provenant de LOE pour soutenir des projets devant être financés en 2012-2013 dans le cadre de la stratégie visant les services de garde pour les enfants d'âge préscolaire dans les écoles de langue française sera communiquée à une date ultérieure.

LOE - Français langue seconde (FSL) (7.9 M\$)

Le financement de tous les conseils scolaires anglophones sert à soutenir les trois secteurs prioritaires suivants :

- le perfectionnement en français langue seconde des enseignantes et des enseignants;
- les occasions d'apprendre le français pour les élèves;
- les occasions d'apprentissage professionnel s'offrant aux enseignantes et enseignants en ce qui a trait à l'utilisation du Cadre européen commun de

référence (CECR) pour les langues en tant que ressource pour l'apprentissage et l'enseignement du FLS;

Du financement supplémentaire destiné à certains conseils scolaires permettra de soutenir plusieurs projets provinciaux visant à accroître l'apprentissage du FLS.

Centres de formation au rôle parental et de littératie pour les familles (11,7 M\$ partiellement répartis par conseil scolaire dans la présente note)

Le financement de ce programme se poursuit en 2012-2013 afin d'appuyer les Centres de formation au rôle parental et de littératie pour les familles établis au sein de conseils scolaires désignés. Ces centres, situés dans les écoles, desservent les localités où les besoins sont les plus importants. Ils permettent aux parents et fournisseurs de soins ainsi qu'aux enfants (de la naissance à six ans) de participer ensemble à un éventail d'activités qui sont axées sur le jeu et mettent l'accent sur le développement optimal de l'enfant et sur l'acquisition des habiletés en matière de littératie et de numératie. Les centres mobilisent les parents et les gardiennes et gardiens pour qu'ils participent à l'apprentissage de leur enfant en les familiarisant avec le système scolaire et en les amenant à s'y sentir plus à l'aise.

Sécurité dans les écoles - Initiative de leadership en matière de soutien aux élèves (3 M\$)

L'initiative de leadership en matière de soutien aux élèves (ILSE) est le résultat d'une collaboration entre les ministères de l'Éducation, des Services à l'enfance et à la jeunesse, de la Santé et des Soins de longue durée et des Affaires municipales et du Logement. En 2012-2013, l'ILSE continue de soutenir des regroupements de conseils scolaires, d'organismes communautaires et de santé et de partenaires municipaux pour créer et renforcer les partenariats locaux et coordonner les services en vue d'éviter les comportements inappropriés et dangereux qui peuvent entraîner la suspension et l'expulsion, et en vue de promouvoir le mieux-être des élèves. Cette initiative relève de la Stratégie pour la sécurité dans les écoles de l'Ontario et elle s'aligne sur la mise en œuvre du Cadre stratégique ontarien des services de santé mentale aux enfants et aux jeunes et de la Stratégie décennale de santé mentale et de lutte contre les dépendances de l'Ontario.

Initiative Écoles au milieu des niveaux de rendement - Séances de réseautage régionales (1,8 M\$)

Chaque conseil scolaire reçoit du financement qui servira à soutenir le travail d'une équipe d'amélioration formée de représentantes et représentants des écoles et du conseil scolaire. L'équipe participe aux séances de réseautage régionales et soutient la mise en œuvre de pratiques efficaces en matière d'enseignement, d'apprentissage et de leadership dans les écoles élémentaires. Un financement de 25 000 \$ est affecté à chaque conseil scolaire par la présente note.

Écoles au milieu des niveaux de rendement - Soutien du Partenariat d'interventions ciblées de l'Ontario (PICO) (18,3 M\$)

Chaque conseil scolaire générera 2 200 \$ par école élémentaire en tant que montant de base du financement de l'initiative Écoles au milieu des niveaux de rendement. En outre, chaque école qui répond aux critères de financement des écoles au titre de cette Initiative en fonction des résultats du rendement des élèves pour 2010-2011 se verra attribuer un montant en sus de 4 500 \$ de financement. Ce montant sert à soutenir l'apprentissage professionnel dans les écoles élémentaires en vue d'améliorer les résultats sur le plan du rendement des élèves, particulièrement en ce qui concerne la littératie et la numératie.

Accroître la capacité des petits conseils scolaires et conseils scolaires du Nord pour l'enseignement des mathématiques (4,6 M\$)

Cette initiative est conçue pour permettre aux conseils scolaires du Nord et aux petits conseils scolaires qui connaissent des difficultés au niveau du rendement en mathématiques de développer l'expertise du personnel et la capacité à l'échelle locale dans cette matière au palier élémentaire. Le financement est affecté aux congés pour activités professionnelles dans chacun des conseils scolaires désignés et à des possibilités d'apprentissage professionnel dans le domaine de la numératie.

Majeure Haute Spécialisation (MHS) (6,6 M\$)

Le financement pour les programmes de Majeure Haute Spécialisation est fourni aux conseils scolaires par l'intermédiaire des SBE et d'un paiement de transfert vers la fin de l'année 2012. Les fonds doivent être utilisés par les conseils scolaires pour régler les frais liés à la prestation des programmes de MHS dans les catégories de dépenses suivantes :

- programme de certification et de formation des élèves;
- suivi de l'achèvement des composantes de la MHS par les élèves;
- achats de matériel et dépenses sur des consommables;
- promotion et publicité;
- perfectionnement professionnel des enseignantes et enseignants.

Réussite des élèves - Construire la capacité d'enseignement efficace en littératie pour les adolescentes et adolescents (1,7 M\$)

Tous les conseils scolaires continueront de recevoir des fonds pour soutenir l'initiative *Construire la capacité d'enseignement efficace en littératie pour les adolescentes et adolescents*. Cet investissement est compatible avec les objectifs de la stratégie

provinciale de perfectionnement professionnel Littératie pour les adolescentes et adolescents, en finançant les activités suivantes :

- soutenir le développement d'une capacité de leadership afin de produire un changement systématique en identifiant et en fournissant des occasions de perfectionnement professionnel pour les leaders pédagogiques en littératie (de la 7^e à la 12^e année);
- renforcer le savoir du personnel enseignant de toutes les matières sur les pratiques pédagogiques efficaces qui soutiennent le rendement des adolescentes et adolescents en littératie;
- offrir un éventail d'options de perfectionnement professionnel (par ex. des séries d'ateliers, le coaching, la recherche collaborative s'appuyant sur le cycle d'apprentissage professionnel) afin que les stratégies de renforcement de la capacité soient différenciées en fonction des besoins des écoles et des éducateurs.

La planification par les conseils scolaires doit être éclairée par les données factuelles sur la mise en œuvre en classe, la motivation des élèves et leur rendement. Les conseils scolaires utiliseront les fonds pour renforcer la capacité des cadres formels et informels et des enseignantes et enseignants pour la mise en œuvre d'un enseignement efficace en littératie pour les adolescentes et adolescents.

Un montant de 1,7 million de dollars a été affecté à *Accroître la capacité pour un enseignement efficace en littératie pour les adolescentes et adolescents*.

Réussite des élèves - Accroître la capacité pour un enseignement efficace en mathématiques (1,7 M\$)

Tous les conseils scolaires continueront de recevoir des fonds afin de soutenir Accroître la capacité pour un enseignement efficace en mathématiques . Le financement soutient la mise en œuvre des sept principes fondamentaux pour améliorer l'enseignement des mathématiques :

- mettre l'accent sur les mathématiques;
- coordonner et consolider le leadership en mathématiques;
- développer une compréhension de l'enseignement efficace des mathématiques;
- soutenir les pratiques collaboratives d'apprentissage professionnel en mathématiques;
- créer un environnement d'apprentissage propice aux mathématiques;

- valoriser l'évaluation au service de l'apprentissage des mathématiques pour la réussite de tous les élèves;
- favoriser l'accès aux ressources mathématiques.

Les conseils scolaires utiliseront le financement pour renforcer la capacité du personnel de direction et des enseignantes et enseignants pour la mise en œuvre d'un enseignement efficace des mathématiques qui tient compte des besoins d'apprentissage et de motivation des élèves de l'Ontario. La planification par les conseils scolaires doit être éclairée par les données factuelles sur la mise en œuvre en classe, la motivation des élèves et leur rendement.

Un montant de 1,7 million de dollars a été attribué à Accroître la capacité pour un enseignement efficace des mathématiques.

Réussite des élèves - Accroître la capacité de différenciation pédagogique (1,7 M\$)

Tous les conseils scolaires continueront de recevoir de l'argent pour accroître la capacité en différenciation pédagogique. Les objectifs de la Stratégie d'enseignement professionnel en différenciation pédagogique sont les suivants :

- accroître les connaissances et capacités pédagogiques des enseignantes et enseignants de la 7^e à la 12^e année afin de les aider à répondre aux besoins diversifiés de tous les élèves;
- faire connaître la différenciation pédagogique en tant que cadre pour planifier et mettre en œuvre des pratiques efficaces d'enseignement et d'évaluation conformément au curriculum de l'Ontario;
- faciliter et soutenir les possibilités d'apprentissage professionnel par la recherche collaborative (par ex. le cycle de perfectionnement professionnel).

L'accroissement de la capacité met l'accent sur (a) les connexions entre la différenciation pédagogique et l'évaluation conformément à *Faire croître Je succès* (2010) et les approches par rapport à l'enseignement et l'évaluation décrites dans *L'apprentissage pour tous* (2011) et (b) un enseignement éclairé qui s'adapte à l'information tirée des évaluations, y compris les commentaires et voix des élèves.

Un montant de 1,7 million de dollars a été attribué à *Accroître la capacité pour la différenciation pédagogique*.

Réussite des élèves - Enquête collaborative relative à l'impact pédagogique (1,7 M\$)

Tous les conseils scolaires recevront des fonds pour soutenir *l'enquête collaborative relative à l'impact pédagogique*. L'objectif de cette initiative est de soutenir les conseils scolaires dans l'amélioration de la motivation et du rendement des élèves comme suit :

- offrir un processus de perfectionnement professionnel qui est axé sur les besoins pédagogiques des élèves;
- relier les besoins en perfectionnement professionnel aux besoins pédagogiques des élèves;
- se concentrer sur l'évaluation de l'apprentissage et la vérification de l'impact pédagogique

Un montant de 1,7 million de dollars a été attribué à l'Enquête collaborative relative à l'impact pédagogique.

Équipes responsables de la réussite des élèves et équipes interpaliers : Soutenir les transitions et les pratiques novatrices de la 7^e à la 12^e année (2,2 M\$)

Tous les conseils scolaires continueront de recevoir du financement pour appuyer les équipes responsables de la réussite des écoles et les équipes interpaliers. Les fonds serviront à:

- élaborer des plans de transition et soutenir la mise en œuvre d'initiatives visant à fournir des soutiens particuliers aux élèves à mesure qu'ils passent d'année en année et d'école en école, de la 7^e à la 12^e année et en 12^e + année, en prêtant une attention spéciale aux élèves qui sont dans des situations à risque ou qui risquent de ne pas obtenir leur diplôme;
- suivre et surveiller les progrès d'élèves individuels de la 7^e année jusqu'à l'obtention du diplôme, en particulier ceux d'élèves à risque de « décrocher ». Fournir des soutiens précoces, des plans d'éducation et de carrière et des interventions pour aider les élèves à remplir les exigences scolaires et parascolaires relativement à l'obtention du diplôme.
- fournir un perfectionnement professionnel continu aux équipes responsables de la réussite des élèves et aux équipes interpaliers à l'aide du cycle d'apprentissage professionnel. En particulier, travailler avec les équipes des écoles pour cerner les besoins d'apprentissage et d'engagement des élèves dans des situations à risque ou à risque de ne pas obtenir leur diplôme et soutenir les équipes dans l'utilisation de la recherche et d'une variété de

ressources afin d'élaborer des stratégies d'écoles et de conseils scolaires pour répondre à ces besoins.

Un montant de 2,2 millions de dollars a été attribué pour déservir les élèves de la 7^e à la 12^e année uniquement.

Enseignantes et enseignants responsables de l'étude des travaux d'élèves (12,7 M\$)

Du financement est attribué pour soutenir la réalisation, par les enseignantes et les enseignants, d'une enquête collaborative sur les besoins en apprentissage des élèves et sur les stratégies précises en enseignement et en évaluation qui permettent de réduire les écarts et d'améliorer le rendement des élèves.

SECTION 2. ALLOCATIONS PAR PROGRAMME

Un budget de 34,6 millions de dollars est réparti entre les programmes; les allocations accordées par conseil scolaire seront confirmées plus tard cette année.

Approvisionnement, conservation et gestion en matière d'énergie (1,5 M\$)

Ce financement aidera les conseils scolaires à respecter les exigences relatives à l'approvisionnement en énergie, l'économie d'énergie et la gestion de l'énergie.

Équité et éducation inclusive - Participation des parents (0,9 M\$)

Du financement est attribué afin de soutenir sept réseaux de mise en œuvre de l'équité et de l'éducation inclusive (six réseaux anglophones régionaux et un réseau francophone provincial). Au total, un montant de 875 000 \$ sera versé aux réseaux afin de permettre de soutenir la mise en application efficace de la stratégie de l'Ontario en matière d'équité et d'éducation inclusive ainsi que la politique de participation des parents, et de partager des pratiques prometteuses avec les écoles et conseils scolaires de la province.

De bien à excellent - Innovation et collaboration (2,5 M\$)

Les conseils scolaires seront invités à présenter des propositions de financement s'adressant aux écoles secondaires qui font preuve de succès avérés dans la réduction des écarts en matière d'apprentissage des élèves et de gains significatifs dans leur rendement, et où les programmes et les pratiques ont mis l'accent sur les éléments suivants : répondre aux besoins des élèves en matière d'apprentissage à l'aide de programmes et de pratiques novateurs, intégrer des approches axées sur les élèves dans le processus d'enseignement et d'apprentissage et prolonger l'apprentissage au-delà de la salle de classe.

Les conseils scolaires et les écoles doivent :

- documenter les programmes et initiatives novateurs qui ont eu un effet sur l'engagement des élèves par rapport à l'apprentissage et sur l'amélioration de leur rendement;
- élaborer un modèle permettant de partager des pratiques avec d'autres pour accroître la capacité des écoles, des conseils scolaires et de la province à susciter une connaissance partagée grâce aux réseaux des districts, des régions et de la province, le réseautage et la création de produits de communication (vidéos, wikis, brochures, etc.) sur les pratiques efficaces.

Les conseils scolaires seront appelés à envisager une variété de réseaux professionnels à tous les niveaux du système et à utiliser différents moyens de communication pour faciliter le partage de pratiques novatrices et efficaces (par ex. des ateliers, webinaires, classes modèles, etc.).

Stratégie ontarienne en matière de leadership (4 M\$)

La Stratégie ontarienne en matière de leadership, lancée en 2008, est conçue pour encourager un leadership de qualité supérieure dans les écoles et conseils scolaires de la province. En 2012-2013, les conseils scolaires recevront une seule allocation de financement dans le but de faire progresser la mise en œuvre de leur stratégie de développement du leadership. Celle-ci permettra de renforcer les initiatives en matière de planification de la relève et de l'émergence de talents, y compris le mentorat pour les dirigeantes et dirigeants scolaires nouvellement nommé et l'évaluation du rendement des directrices, directeurs et directions adjointes d'écoles. La stratégie de développement du leadership du conseil scolaire viendra appuyer directement les objectifs de l'école et les projets d'amélioration en ce qui concerne le rendement des élèves et la planification stratégique du conseil scolaire.

Initiative de réengagement des élèves (12 ° et 12 °+) (1,2 M\$)

Un financement sera de nouveau attribué aux conseils scolaires en 2012-2013 afin de les soutenir pour communiquer avec les élèves qui ont quitté l'école alors qu'ils étaient sur le point d'obtenir leur diplôme, et de leur offrir des programmes de mentorat et de suivi.

Sécurité dans les écoles - Promotion d'une atmosphère positive dans les écoles (3 M\$)

Les conseils scolaires recevront en 2012-2013 une allocation unique afin de continuer d'accroître la capacité en vue d'une approche englobant une école en entier pour y promouvoir une atmosphère positive.

Écoles au milieu des niveaux de rendement - Soutien de partenariat d'interventions ciblées de l'Ontario (PICO) (4,4 M\$)

Le financement sera attribué à l'automne 2012 en fonction du niveau de rendement des élèves pour 2011-2012 afin de soutenir l'apprentissage professionnel dans les écoles élémentaires dont le rendement est inférieur ou moyen, en mettant l'accent sur l'amélioration de celui-ci en ce qui concerne tout particulièrement la littératie et la numératie.

Engagement des élèves - Exprime-toi (1,2 M\$)

La stratégie « La voix des élèves » est conçue pour renforcer l'engagement des élèves dont le succès n'est pas garanti. Elle vient en aide à ces élèves pour qu'ils découvrent les façons dont ils apprennent et déterminent ce qui pourrait les aider à s'engager dans leur communauté d'apprentissage.

Tous les conseils scolaires sont invités à encourager les élèves de la 7^e à la 12^e année et, en particulier, les élèves qui n'ont pas de succès dans leurs études, en faisant une demande de fonds qui permettront de réaliser des projets Exprime-toi.

Une allocation de 1,2 million de dollars sera fournie pour financer les projets de langue française ou anglaise qui seront approuvés en 2012-2013.

Initiative de soutien aux écoles pour la réussite des élèves (3,1 M\$)

Certains conseils scolaires anglophones recevront un financement pour soutenir l'accroissement des capacités dans les écoles secondaires dont le rendement est faible. L'initiative de soutien aux écoles est une stratégie de réduction des écarts dont l'objectif est d'aider les élèves à réussir, d'augmenter les taux de réussite et de renforcer l'acquisition de crédits. Le financement sert à soutenir la mise en œuvre et le suivi de

l'Initiative, à accroître la capacité des directrices et directeurs d'école à titre de dirigeant de l'enseignement et à offrir un perfectionnement professionnel en cours d'emploi pour les enseignantes et enseignants.

Programme d'apprentissage et de leadership du personnel enseignant (3 M\$)

Ce programme met à contribution, sur une base volontaire, des enseignantes et enseignants expérimentés qui partagent leurs expériences d'apprentissage en fonction des priorités du Ministère, du conseil scolaire ou de l'école. Le programme accroît les occasions pour les enseignantes et enseignants expérimentés d'étendre leurs connaissances et aptitudes en matière de leadership et de partager des pratiques exemplaires avec d'autres. À ce jour, environ 400 projets, auxquels plus de 2 400 enseignantes et enseignants ont participé, ont été approuvés en vue du financement.

Programme de tutorat en salle de classe (1,2 M\$)

Grâce à ce financement, les conseils scolaires peuvent embaucher et former des étudiantes et étudiants postsecondaires pour qu'ils offrent du tutorat à des élèves de l'élémentaire. Les tutrices et tuteurs appuient le travail des enseignantes et enseignants en salle de classe, en travaillant avec les élèves pour les amener à renforcer leurs aptitudes et leurs connaissances des concepts. Le financement est accordé en fonction des demandes effectuées par les conseils scolaires. Ceci sera déterminé de façon définitive plus tard cette année.

Éducation en plein air et engagement

En 2012-2013, le Ministère procèdera à une restructuration de la Subvention pour l'amélioration des programmes (SAP) en affectant 20 millions de dollars au paiement de transfert pour la subvention pour d'autres programmes d'enseignement (APE). Ces fonds appuieront les programmes d'éducation en plein air offerts par les conseils scolaires ou par les organismes tiers, notamment les organismes sans but lucratif ou les groupes communautaires. Le Ministère fournira sous peu de plus amples renseignements sur ces transferts.

Si vous avez besoin d'information supplémentaire au sujet de ces initiatives, veuillez communiquer avec vos personnes ressources habituelles au ministère ou avec le bureau de la sous-ministre adjointe ou du sous-ministre adjoint ayant la responsabilité du programme en question.

Grâce à notre travail conjoint, nous avons fait de grands progrès en matière d'amélioration de la performance des élèves et d'amélioration des taux d'obtention de diplôme. Le financement de cette année, qui est supérieur de 24 millions de dollars à celui annoncé dans la note de service 84 de 2011-2012, continuera d'appuyer les initiatives qui permettent d'améliorer le rendement des élèves. Nous sommes convaincus qu'avec l'aide de chacune et chacun d'entre vous, nous pouvons offrir une éducation de qualité supérieure à nos élèves et les amener à atteindre leur plein potentiel.

Original signé par

David Fulford
Sous-ministre adjoint et
directeur général de
l'administration

Mary Jean Gallagher
Sous-ministre adjointe

Gabriel F. Sékaly
Sous-ministre adjoint

Barry Pervin
Sous-ministre adjoint

Raymond Théberge
Sous-ministre adjoint

Grant Clarke
Sous-ministre adjoint

Jim Grieve
Sous-ministre adjoint

cc: Surintendantes et surintendants des opérations et des finances
George Zegarac, sous-ministre de l'Éducation